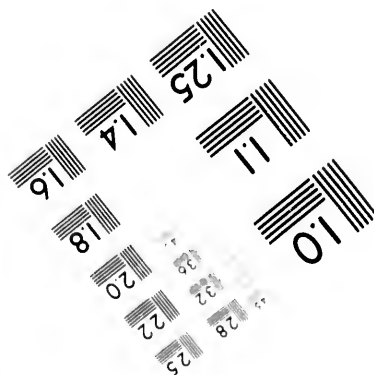
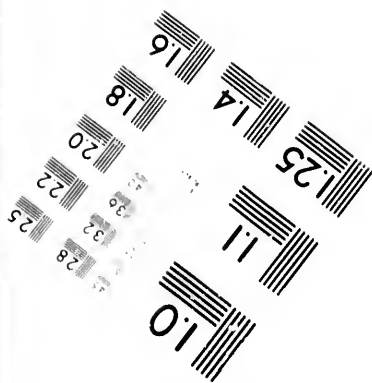
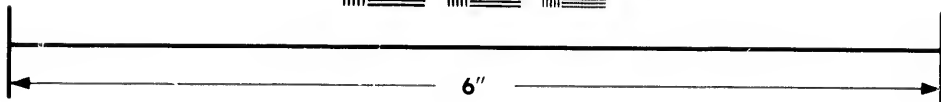
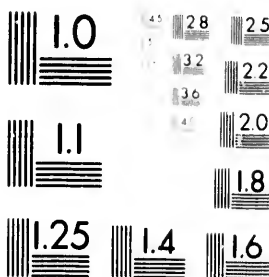


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

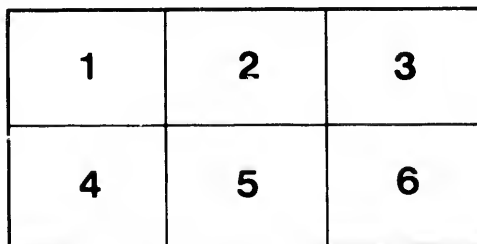
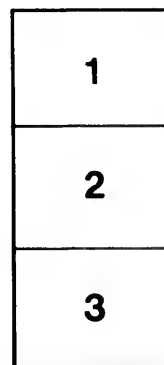
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
difier
une
nage

rata
o

elure,
à

879

NOTICE

SUR LA

VIE DE BERNADETTE

DE LOURDES

DANS

l'Institut des Sœurs de Nevers

O. F. M. J. B. S.

QUEBEC
DES PRESSES A VAPEUR DE LEGER BROUSSEAU
9, rue Buade

1879

COLEMAN

NOTICE

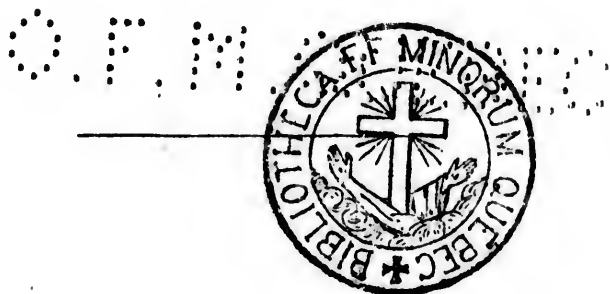
SUR LA

VIE DE BERNADETTE

DE LOURDES

DANS

l'Institut des Sœurs de Nevers



QUEBEC
DES PRESSES A VAPEUR DE LÉGER BROUSSEAU
9, rue Buade

1879

1879

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

1879
(68)

ASST. LIBRARIAN

114580

BERNADETTE.

Mgr l'archevêque d'Aix, ancien évêque de Nevers, vénérable par son âge et ses travaux, publie une notice importante sur la défunte sœur Marie Bernard, connue sous le nom de Bernadette de Lourdes, dont il est aujourd'hui le plus ancien et le plus respectable témoin. Nous donnons plus loin presque tout ce récit que nous venons de recevoir.

On le trouvera grave et familier comme les choses qu'il raconte. C'est la vie d'une pauvre enfant qui a été l'instrument d'une chose simple comme elle. Sans le savoir, elle a été le témoin d'un grand miracle de la mère de Dieu, et avec la simplicité de l'aveugle-né, elle est devenue une bonne religieuse. Elle est morte sim-

plement, à la fleur de son âge, sachant seulement qu'elle souhaitait de bien mourir et que la sainte Vierge l'avait bien aimée.

Ce n'est pas Bernadette qui est morte l'autre jour, et l'on pourrait presque dire que Bernadette devenue religieuse n'a plus vécu. Elle avait été transplantée dans l'invisible terre où la sainte Vierge cueille ses roses et elle est devenue un parfum de ce paradis, dont l'humanité peut savourer quelques odeurs. Bernadette a légué son témoignage à la sœur Marie-Bernard, comme elle l'avait d'abord donné à l'église de Lourdes, à l'évêque de Tarbes et ensuite à l'évêque de Nevers. Alors l'œuvre que Dieu avait voulu était connue, Bernadette n'avait plus qu'à mourir. Il restait assez de témoins. La montagne demeurera encore quand les générations seront épuisées et les yeux immortels verront toujours les œuvres immortelles de Dieu.

LOUIS VEUILLOT.

Cette notice est précédée de l'avant-propos suivant :

L'auteur de cette notice a été, pendant sept ans, l'évêque de sœur Marie-Bernard, et il y avait déjà près de trois années qu'il était entré en rapport avec elle, quand elle devint à Nevers sa diocésaine. Il l'a donc eue longtemps sous la main, et il atteste avoir vu et entendu, ou recueilli immédiatement de la bouche des témoins, tout ce qu'il avance à son sujet, *Quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus..... testamur.*

Il n'a du reste d'autre but, en publiant cet opuscule, que de combler certaines lacunes et de rectifier certaines erreurs, qu'il a remarquées avec peine dans ce qu'on a déjà publié sur la vie de la Vierge de Lourdes, pendant qu'elle appartenait au pieux institut des Sœurs de Nevers. On s'est trop hâté sans doute de tracer le tableau de cette existence, peu connue des personnes mêmes qui l'ont envisagée de près, et il en

résulte qu'on est loin d'en avoir donné un portrait achevé. Tel détail important y fait absolument défaut, tel autre détail insignifiant y est trop chargé de couleurs. Dans cette œuvre précipitée, qui semble faite surtout pour la montre, nous ne reconnaissons presque rien de ce que nous avons vu de nos yeux.

Un jour viendra peut-être, et nous l'appelons de tous nos vœux, où une vie de si haut intérêt sera pleinement rétablie dans sa vérité, non par un spéculateur, mais par un homme de Dieu.

Aix, le 28 août 1879.

NOTICE

SUR LA

VIE DE BERNADETTE DE LOURDES

DANS

L'INSTITUT DES SOEURS DE NEVERS

I

SA VOCATION

Dans la matinée du vendredi 25 septembre 1863, j'arrivais à Lourdes pour la première fois. Ce qui m'y avait surtout attiré, c'était le désir de faire connaissance avec Bernadette, que je savais réfugiée à l'hôtel-Dieu de cette ville, chez mes excellentes sœurs de Nevers. Aussi mon premier mot à la supérieure fut-il celui-ci :

— Vous allez me montrer Bernadette ?

La supérieure me répondit avec beaucoup de sens :

— Aussitôt que vous le voudrez. Cependant, pour ne pas exposer cette enfant à quelque tentation de vaine gloire, peut-être ferez-vous bien d'attendre que vous la rencontriez dans la maison, quand vous en ferez la visite. Nous l'employons à la cuisine, c'est là que vous la trouverez.

Je ne pus que déférer à un avis aussi sage. Mais en jetant un œil assez distrait sur les diverses salles de l'établissement où je fus d'abord conduit, j'attendais avec impatience qu'on me fit entrer à la cuisine. On l'avait réservée pour la fin, et elle me semblait fuir devant moi.

Nous y arrivons pourtant, et au moment même où l'on m'en ouvre la porte, mes yeux se fixent d'une manière irrésistible sur une jeune fille coiffée d'une marmotte, pauvrement vêtue et de chétive apparence, qui était assise sur un petit billot, au coin de la cheminée, et grattait tout simplement une carotte.

La supérieure me dit à l'oreille :
C'est ça.

Sans s'émouvoir ni se déranger, Bernadette continue son opération, tandis que j'ai l'air de faire l'inspection du local et que j'échange quelques mots avec la sœur de l'emploi.

Celle-ci, voyant que je fais mine de me retirer, se jette à mes pieds et me demande ma bénédiction. J'invite Bernadette à en faire autant. Elle se lève, sans mot dire, s'agenouille à son tour, baise mon anneau et retourne à sa carotte.

Je sors.

Cette première conversation avec *la Voyante* m'avait, je l'avoue, semblé courte. Je m'efforçai donc de faire comprendre à la supérieure que je n'étais pas venu de si loin pour si peu. Elle me donna l'assurance qu'elle me fournirait une prochaine occasion de m'y reprendre.

En effet, Bernadette fut adjointe à mon domestique pour le service de table pendant le déjeuner. Mais ce n'était pas encore là que je pouvais

avoir avec elle un entretien tant soit peu sérieux. Je n'eus rien de plus pressé, après le repas, que de prier formellement la supérieure de me l'amener au parloir et de me laisser seul avec elle.

Je commence, dans ce tête-à-tête, par l'interroger assez longuement sur le fait des apparitions, et j'essaie même de l'embarrasser à ce sujet, mais je n'y réussis aucunement. J'avais remarqué, pendant qu'elle me servait à table, que le patois des Pyrénées était son langage habituel, et il m'avait semblé qu'elle comprenait fort peu le français. Elle m'étonne maintenant par sa facilité à me comprendre et à me répondre. S'exprimant en un français correct, clair et précis, sans chercher un instant ses mots, elle est imperturbable et rien ne l'embarrasse. On dirait que ses réponses toujours satisfaisantes, jaillissent toutes seules de ses lèvres, en quelque sorte à son insu, comme par inspiration. C'est d'ailleurs un phénomène que j'ai de nouveau constaté

par la suite de chaque fois que je l'ai entendue fournir les explications qui lui était demandées sur les apparitions de Lourdes.

Ce sujet épuisé à ma pleine satisfaction, je lui dis :

—Et maintenant, ma chère enfant, qu'allez-vous devenir ?

Après un moment d'hésitation :

—Mais rien !

—Comment rien ? Il faut pourtant bien faire quelque chose dans ce bas monde.

—Eh ! bien, je suis chez les chères sœurs.

—C'est facile à dire, mais difficile à réaliser. De ce qu'on vous a reçue provisoirement, par charité, il ne faut pas conclure qu'on vous gardera à tout jamais.

—Pourquoi pas ?

—Parce que vous n'êtes pas sœur et qu'il est indispensable de l'être pour être admise à titre définitif dans une communauté de sœurs.

Il est permis, il est vrai, aux sœurs de Nevers de prendre des servantes,

quand elles ne peuvent suffire, elles seules, au travail matériel, et il arrive parfois qu'elles gardent leurs servantes indéfiniment ; mais ici vous n'êtes pas une domestique. Vous êtes précisément aujourd'hui ce que tout à l'heure vous prétendiez devenir, vous n'êtes *rien*, et sur ce pied-là on ne fait jamais long feu nulle part.

Bernadette paraît pensive et ne sait plus que répliquer. Je reprends, après un moment de silence :

—Voilà que vous n'êtes plus une enfant : vous serez peut-être bien aise de trouver dans le monde un petit établissement sortable.

Vivement :

—Ah ! pour ça non, par exemple !

—Mais alors, pourquoi ne vous feriez-vous pas sœur ? N'y avez-vous jamais songé ?

—C'est impossible. Vous savez bien que je suis pauvre ; je n'aurai jamais la dot nécessaire.

—Cet obstacle, ma chère enfant, n'est pas si grand que vous vous l'imaginez. Quand des demoiselles, appar-

tenant à une famille riche ou même simplement aisée, se présentent comme postulantes, nous exigeons d'elles une dot, et cela doit être. Il est de toute équité qu'elles contribuent pour leur part aux charges d'une congrégation qui les prend à sa charge pour la vie. Mais lorsque nous reconnaissons en des filles pauvres une vraie vocation, nous n'hésitons pas à les recevoir sans dot. Pour ce qui vous concerne, je ne crains pas de vous promettre dès à présent qu'on ne vous en demandera pas.

— Mais les demoiselles que vous prenez sans dot sont des habiles et des savantes, qui vous en dédommageront bien. Pour moi, je ne sais rien, et ne suis bonne à rien.

— Vous méconnaissez vos talents. J'ai pu constater de mes propres yeux, ce matin même, que vous êtes bonne à quelque chose.

— A quoi donc ?

D'un air sérieux et convaincu :

— A gratter des carottes.

Ne pouvant contenir un éclat de rire :

—Ce n'est pas difficile cela.

—N'importe ! il faut encore savoir le faire et s'y prêter volontiers, Or, voyez-vous, ces belles demoiselles, dont vous me parliez tout à l'heure, elles mangent bien des carottes, mais elles n'aiment pas à en gratter. Elles préfèrent exercer la finesse de leurs doigts sur le papier, sur les ouvrages délicats, voire sur le piano. Quand elles se font sœurs, on les emploie naturellement comme maîtresses dans les écoles ou les pensionnats, et elles y mourraient bientôt de faim, si elles n'avaient auprès d'elles quelques humbles compagnes pour peler leurs légumes. Soyez tranquille, on trouvera bien quelque moyen de vous utiliser, sans compter qu'on ne manquera pas de vous donner au noviciat une bonne partie de l'instruction qui vous fait défaut.

—Puisqu'il en est ainsi, j'y penserai, mais je ne me sens pas encore décidée.

— Eh bien oui, pensez-y, consultez votre confesseur, et priez surtout la

sainte Vierge, qui n'a pas dédaigné de vous apparaître, de vous obtenir de son divin Fils les lumières et les grâces qui vous sont nécessaires. Puis, si le cœur vous en dit, vous demanderez à la mère supérieure d'en donner avis soit à la mère générale, soit à moi, et je me chargerai du reste.

Ce fut le dernier mot de notre conversation.

On écrivait dernièrement :

“ A quel moment précis remontait
“ la vocation religieuse de Berna-
“ dette ? C'est ce que nul ne peut dire,
“ c'est ce qu'elle-même ignorait peut-
“ être.”

La réponse est ci-dessus, elle n'est point ailleurs. Bernadette, je le sais, n'a jamais perdu plus que moi le souvenir de cette entrevue.

II

SON NOVICIAT

Cependant une année presque entière s'écoule avant que Bernadete ne

fasse donner de ses nouvelles. C'est seulement au mois d'août 1864 qu'elle manifeste son désir d'entrer au noviciat ; et encore sa mauvaise santé ne permet-elle pas qu'on lui en ouvre les portes avant le 8 juillet 1866. Elle reste, en attendant, chez les sœurs de Lourdes.

Il y avait donc près de trois ans que je l'avais vue dans cette ville, quand elle arriva à Nevers. Je ne lui avais rien fait dire depuis lors, et personne non plus, à ma connaissance, n'avait agi sur elle, de quelque manière que ce fût, pour la décider à entrer dans la congrégation (1). Elle

(1) On a voulu insinuer que M. le curé Peyramale y avait été pour quelque chose. C'est possible, mais sœur Marie-Bernard ne m'en a jamais rien dit, et je ne me rappelle même pas qu'elle m'ait une seule fois parlé de lui depuis son arrivée à Nevers. Je crains qu'en faisant intervenir à tout propos et souvent hors de propos ce prêtre respectable, on ne finisse par faire rejaillir sur sa mémoire un ridicule immérité.

s'y détermina d'elle-même, en ayant simplement recours, pour s'éclairer, aux moyens surnaturels que je lui avais indiqués.

Le fait le plus saillant de son noviciat, c'est qu'elle y garda un silence complet sur les apparitions de Lourdes. Pour l'éprouver sur ce point, la maîtresse avait défendu à ses novices et postulantes de lui en parler. Celles-ci obéirent religieusement, et bien que cette défense lui fût sans doute inconnue, elle-même ne se montra pas moins discrète. On a toujours remarqué du reste qu'elle se taisait absolument sur Lourdes, à moins que l'obéissance ou la bienséance ne lui fit un devoir de répondre aux questions qui lui étaient adressées.

Il faudrait peu connaître l'homme, envisagé surtout au féminin, pour considérer ce petit fait comme insignifiant. Je ne crains pas de le proclamer véritablement héroïque et de l'inscrire comme tel à l'actif des novices aussi bien qu'à celui de Bernadette. Vous figurez-vous d'un côté

celle-ci sortant de Lourdes, où elle a reçu des communications célestes; de l'autre côté, plus d'une centaine de jeunes personnes électrisées par la célébrité de son nom, se voyant, se rencontrant, se parlant tous les jours, pendant une année tout entière, sans que jamais s'échappe de leurs lèvres un mot, un seul mot, sur ce qui déborde évidemment de leur imagination, de leur esprit et de leur cœur ! Si, pour expliquer un pareil prodige, on n'estime pas nécessaire de recourir au surnaturel, on conviendra du moins que rien ne peut donner une plus haute idée du noviciat des sœurs de Nevers.

A part ce remarquable incident, on ne peut rien signaler d'extraordinaire dans l'attitude ou dans la conduite de celle qui a été l'objet des prédilections de la Reine des cieux. Elle se montre régulière et édifiante en tout et pour tout ; mais, dans l'accomplissement même de ses devoirs de piété, elle ne dépasse pas extérieurement le niveau commun. Point

de ravissements ni d'extases, pas même de pieux exercices ou d'austérités en dehors de ce que prescrit la règle ou le coutumier. Elle passerait tout à fait inaperçue, s'il était possible d'oublier l'événement miraculeux qui l'a mise en évidence devant le monde entier. Il n'en sera pas autrement après sa profession.

Et il nous semble comprendre pourquoi Dieu a voulu qu'il en fût ainsi. Elle était prédestinée à servir de modèle aux multitudes innombrables qui devaient venir prier après elle à la grotte de Massabielle. Il fallait qu'elle restât à la portée de tous et qu'elle ne déconrâgeât personne par des actes extérieurs de piété et de vertu trop au-dessus de ce qu'on peut généralement atteindre. Telle qu'elle nous est apparue, dans la simplicité de sa foi et de sa vie chrétienne, elle est et demeure le vrai type des pèlerins de Lourdes.

Un fait évangélique confirme en nous ce sentiment. Quel est celui qui aida Notre-Seigneur à porter sa croix

sur le Calvaire ? Un homme obscur, sans aucun avantage extérieur, en apparence le premier venu, cédant à la contrainte plutôt qu'animé de bonne volonté : *angariaverunt eum*. Mais n'est-ce pas justement en considération de ces titres négatifs qu'il eut le souverain honneur d'être le type immortel de notre pauvre humanité marchant péniblement, la croix sur l'épaule, à la suite de son Rédempteur ? *Iufirma mundi elegit Deus*.

En dehors de son couvent, on était très disposé à considérer Bernadette comme une thaumaturge, et nous n'ignorons pas qu'on lui a plus d'une fois attribué des miracles. Mais la vérité est qu'elle n'en a jamais fait, et qu'elle avait encore moins la prétention d'en faire. Je lui ai demandé à deux ou trois reprises si, depuis les célèbres apparitions, elle avait vu la sainte Vierge ou reçu quelque autre grâce extraordinaire : *Jamais*, m'a-t-elle répondu très nettement ; *à présent je suis comme tout le monde*.

Cependant elle n'était pas précisé-

ment comme tout le monde. J'ai constamment observé que son attrait le mieux caractérisé était celui de vivre inconnue et de n'être comptée pour rien, ce qui est très-rare, même parmi les âmes qui tendent à la perfection. Personne ne mit mieux en pratique cette belle maxime de l'Imitation : *Ama nesci et pro nihilo reputari.*

Ne s'effaçait-elle ainsi que par défaut de moyens ? On ne saurait l'admettre. D'abord les sots ont naturellement beaucoup plus de tendance à se produire qu'à s'éclipser. Puis Bernadette, entrée fort ignorante au noviciat, y fit d'assez rapides progrès dans ses études pour faire preuve d'une intelligence au-dessus du vulgaire. Elle avait même ce qu'on appelle de l'esprit, et ses saillies ou ses réparties heureuses, quand on la fatiguait de questions indiscretes, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard. Cet esprit scintillait jusque dans ses yeux, d'une transparence et d'une beauté indéfi-

nissables, où semblaient se refléter encore les rayons célestes qu'ils avaient contemplés.

Elle était aussi fort adroite de ses mains. Il lui fallut peu de temps pour apprendre les divers travaux d'aiguille, même les plus difficiles et les plus délicats, et elle compta bientôt parmi les meilleures ouvrières d'une communauté, où l'on en rencontre pourtant d'une habileté peu commune.

Avant la fin du premier mois de son postulat dans la maison mère, Bernadette fut admise au saint habit. Elle le reçut le 29 juillet 1866, et ce fut alors que son nom fut changé en celui de sœur Marie-Bernard.

L'évêque de Nevers présida la cérémonie.

La divine Providence y avait amené, comme fortuitement, deux grands serviteurs de Dieu et de son Eglise : Mgr de Mérode et M. le comte Lafond. Ils apparaissaient là comme de nobles ambassadeurs, ayant mission de représenter sur la terre la Reine des

cieux à l'heure solennelle où sa fille bien-aimée se dépouillait des haillons du siècle pour se revêtir de la robe royale des sœurs de charité.

Et ils étaient l'un et l'autre véritablement dignes de cet honneur.

Ces deux hommes, d'aspect si différent et de nature si diverse, avaient cependant entre eux un trait de ressemblance. Ils étaient animés d'une même ardeur, d'un même dévouement, d'une même générosité pour toutes les saintes causes. Ils dédaignaient également d'user de leur grande fortune pour les jouissances vulgaires du luxe ou pour n'importe quelle autre satisfaction personnelle ; mais ils étaient toujours prêts à en prodiguer les ressources pour les bonnes œuvres, et premièrement pour les besoins du Saint-Siège. Seulement, chacun y procédait selon son caractère : l'un très ouvertement, quoique sans ostentation ; l'autre très secrètement, quoique sans aucun souci des jugements du monde. M. Lafond était à la lettre le bienfaiteur selon

l'évangile, dont la main gauche ignore ce que donne la droite ; Mgr de Mérode, vrai successeur de l'intrépide saint Laurent, le grand aumônier du pape S. Sixte, jetait sans y regarder son argent au vent (2), et si pour ce fait on l'eût aussi mis sur le gril, il aurait été de force comme d'humeur à redire : *Assatum est jam, versa et manduca* : " Rôti à point, tourne, ami bourreau, et bon appétit ! "

Leur mémoire, momentanément associée à celle de Bernadette, restera pareillement en bénédiction.

III

SA PROFESSION

Sœur Marie-Bernard a eu le singulier privilège de faire deux fois sa profession, dans les termes et dans les conditions où la faisaient les sœurs

(2) *Dispersit, dedit pauperibus*. Paroles du psaume CXI, appliquées à Saint Laurent, dans l'office de sa fête.

de Nevers, avant l'approbation de leur institut par le Saint-Siège (3). Voici dans quelles circonstances.

Un louable usage de cette congrégation permet d'admettre à la profession les novices en danger de mort, alors même qu'elles sont encore éloignées du terme régulier de leur épreuve. On en est quitte, si elles reviennent à la santé, pour les faire rentrer au noviciat et leur en faire reprendre les exercices, malgré leur qualité de professes, jusqu'à l'expiration du temps exigé par les constitutions.

Tel fut le cas de sœur Marie-Bernard, mais avec une variante, unique dans son genre, d'où il résulta qu'après avoir fait *in extremis* profession dans son lit, elle dut s'y reprendre plus tard à l'église, conformément au cérémonial ordinaire.

Racontons d'abord l'histoire de la première profession. La pauvre sœur avait une santé déplorable ; c'était

(3) Cette approbation ne date que du 20 août 1870.

sans doute la conséquence de la promesse que la Sainte Vierge lui avait faite du bonheur de l'autre vie, au prix de beaucoup de souffrances dans celle-ci. Elle traînait incessamment avec elle deux ou trois maladies graves et incurables, se traduisant de temps à autre par des crises violentes, qui la mettaient à deux doigts de la mort.

La première de ces crises eut lieu le jeudi 25 octobre 1866. Le soir de ce jour, entre neuf et dix heures, au moment où j'allais me mettre au lit, mon valet de chambre vint me prévenir que deux sœurs de Nevers, accourues à l'évêché, demandaient absolument à me parler pour affaire urgente.

Je m'empresse d'aller les trouver.

— Qu'y a-t-il donc pour que vous m'arriviez à pareille heure ?

— Le médecin a déclaré que sœur Marie-Bernard ne passerait pas la nuit, et la mère générale nous envoie vous demander la permission de l'admettre à la profession.

— Je ferai mieux. Je ne veux céder à personne l'honneur de rece-

voir la profession de cette âme privilégiée. Retournez à Saint-Gildard et annoncez-moi : je vous suivrai de près.

J'y suis en effet rendu presque en même temps qu'elles, et je me hâte de monter à l'infirmerie. Je trouve la malade haletante, pour ne pas dire râlante ; elle venait de vomir toute une cuvette de sang, qui était encore là près de son lit.

Je l'aborde.

— Vous allez mourir, ma chère enfant, et l'on me dit que vous désirez faire profession. Me voici pour vous recevoir.

Alors d'une voix mourante :

— Je ne pourrai prononcer la formule..... pas de force !

— Ce n'est pas une difficulté. Je vais la prononcer pour vous. Il vous suffira de répondre : Ainsi soit-il !

Ainsi fut fait. Je lui adressai quelques paroles d'encouragement,

je la bénis, je la priai de ne pas m'oublier dans le ciel, et je me retirai tout ému, persuadé que je ne la reverrais plus vivante.

Comme on l'apprit plus tard par expérience, sœur Marie-Bernard se relevait tout d'un coup de ces crises terribles. Au moment où l'on n'attendait plus que son dernier soupir, on était fort étonné de lui voir reprendre vie, comme en un clin d'œil.

La supérieure générale, qui avait assisté à la cérémonie, restait au pied de son lit avec la pieuse intention de lui fermer les yeux.

A peine était-je sorti que l'agonisante, retrouvant la parole, lui dit en souriant :

— Vous m'avez fait faire profession, parce que vous croyez que je mourrai cette nuit. Et bien, je ne mourrai pas cette nuit.

— Comment, reprend la supérieure d'un ton sévère, vous saviez que vous ne deviez pas mourir cette nuit, et vous ne m'avez pas dit ! Et vous êtes allée dire qu'on a fait venir

Monseigneur à une heure indue, et qu'on a mis tout en l'air à votre intention. Vous n'êtes qu'une petite sotté. Je vous déclare que, si vous n'êtes pas morte demain matin, je vous enlève le voile de professe qu'on vient de vous donner, et je vous renvoie au noviciat avec votre voile de simple novice.

La sœur conservant son calme et continuant à sourire :

— Comme il vous plaira, ma chère mère.

Le lendemain matin, sœur Marie-Bernard n'était pas morte, et bientôt après elle rentrait humblement au noviciat à son rang et avec son voile de novice.

Ceux qui n'ont pas connu la mère Joséphine Imbert, alors supérieure générale, s'étonneront sans doute ou peut-être même se scandaliseront de sa conduite dans cette circonstance. Ils trouveront qu'elle s'est montrée bien dure envers sa fille moribonde, alors surtout qu'il s'agissait d'une telle fille. Mais nous savons, nous,

qu'elle s'est au contraire montrée aussi charitable pour celle-ci que dure pour elle-même. On a dit de cette supérieure, l'une des plus accomplies et la plus capable que le Ciel donna jamais à son institut, qu'ayant une tête d'homme, elle n'en gardait pas moins son cœur de femme, et qu'elle savait admirablement concilier ce cœur et cette tête. Rien n'est plus vrai. Seulement, elle redoutait à tel point pour la privilégiée de Lourdes les périls effroyables de l'orgueil, que vis-à-vis d'elle sa tête seule paraissait. Elle estimait de son devoir de la traiter avec froideur, avec rigueur même, et de l'humilier en toute occasion. Quoi qu'il en coûtât à son cœur, elle soutint jusqu'à la fin ce rôle pénible, qu'elle s'était imposé, et qui est d'ailleurs une preuve assez évidente de la haute opinion que cette grande intelligence avait de la vertu de Bernadette.

J'avoue pourtant que la mesure me parut cette fois excessive, et je ne dissimulai pas à la chère mère

Joséphine qu'elle avait, à mon avis, outrepassé ses pouvoirs. Toutefois, comme je n'aurais voulu pour rien au monde donner un dessous à son autorité, et qu'il est toujours loisible de renouveler ses vœux, je maintins la décision. Il fut en conséquence convenu que sœur Marie-Bernard serait comprise dans la première profession générale, comme si elle n'était pas déjà professe.

D'après un certain auteur, qui est souvent à côté de la vérité pure et simple, le motif de cette résolution aurait été que les vœux faits à l'infirmerie *n'étaient que conditionnels*. C'est une complète erreur. Les vœux que la sœur fit premièrement dans son lit et secondement à l'église, ont été exactement les mêmes. Les uns et les autres furent aussi absolus et définitifs que l'étaient à cette époque les vœux des sœurs de Nevers. La première émission était donc parfaitement suffisante, et la raison de la seconde fut bien telle que nous venons de l'exposer.

Ce fut le mercredi 30 octobre 1867, qu'eut lieu, dans l'église de la maison mère, la seconde profession de sœur Marie-Bernard. La cérémonie fut présidée, comme de coutume, par l'évêque diocésain. Il ne s'y passa rien d'extraordinaire.

IV

SES EMPLOIS

Assigner une destination et donner un emploi quelconque à sœur Marie-Bernard, devenue professe, n'était pas chose facile. Sa mauvaise santé n'en était ni la première, ni la principale cause. Ce qui constituait la vraie difficulté, c'est qu'on voyait de sérieux inconvénients, soit à la garder dans la maison-mère, soit à l'envoyer dans une maison particulière.

Les emplois de la maison-mère, même les moins élevés, sont considérés comme les premiers de la congrégation. On n'y appelle jamais les nouvelles professes, et l'on estime

faire honneur non-seulement aux anciennes, mais aux supérieures locales, quand on les leur confie. Faire une exception en faveur de sœur Marie-Bernard, n'était-ce pas lui donner trop d'importance et l'exposer à plus d'un danger pour son âme ?

D'un autre côté, comment la supérieure d'une petite maison, ouverte à tout venant, pourrait-elle la défendre contre la curiosité publique, alors que la supérieure générale, avec ses sœurs portières et son nombreux personnel, avait déjà beaucoup de peine à y réussir ?

Le cas était réellement fort embarrassant, et j'avoue que pour mon compte je me sentais incapable d'en trouver une satisfaisante solution. Mais la chère mère Joséphine Imbert, dont l'esprit était infiniment plus fécond, ne la chercha pas longtemps, et me la fit bientôt connaître, en m'apprenant le rôle que, pour la mettre en œuvre, j'aurais personnellement à jouer.

Voici comment les choses se passèrent.

Il est d'usage, les jours de profession, de réunir, à un moment donné de l'après-midi, les nouvelles professes avec toute la communauté dans la grande salle du noviciat. Puis on prie l'évêque de Nevers, qui a présidé le matin la cérémonie et n'a pas encore quitté la maison, de donner lui-même le crucifix, le livre des constitutions et la première lettre d'obédience à chacune des nouvelles professes qui viennent défiler devant lui, sur l'appel de la maîtresse des novices.

Le jour de la profession de sœur Marie-Bernard, elle seule ne fut pas comprise dans cet appel, et pour elle seule on n'avait pas préparé de lettre d'obédience, suivant ce qui avait été convenu entre la mère générale et moi. Je dis alors à haute voix :

— Pour quelle raison n'a-t-on pas appelé sœur Marie-Bernard, et ne m'a-t-on pas remis pour elle une lettre d'obédience ?

La supérieure générale se lève, et prenant son grand air :

— Monseigneur, il n'a pas été possible de lui assigner une obédience ; c'est une petite sotte qui n'est bonne à rien.

Rien que cela, et elle se rassoit.

L'évêque :

— Sœur Marie-Bernard, arrivez ici.

Elle vient s'agenouiller à mes pieds.

— Vous n'êtes donc bonne à rien ?

— La mère générale ne se trompe pas ; c'est bien vrai.

— Mais alors, ma pauvre enfant, qu'allons-nous faire de vous, et à quoi bon votre entrée dans la congrégation ?

— C'est justement ce que je vous ai dit à Lourdes, et vous m'avez répondu que cela ne vous ferait rien.

Je ne m'attendais aucunement à cette réplique, que n'avait pas prévue l'auteur du petit drame, et franchement je ne savais plus que dire. Heureusement l'excellente mère Joséphine, qui n'était jamais à court, vint à la rescousse. Elle se leva de nouveau :

— Si vous le voulez bien, monsei-

gneur, nous pourrons la garder par charité à la maison-mère et l'employer de quelque manière à l'infirmierie. Comme elle est presque toujours malade, ce sera précisément son affaire.

Pour commencer elle sera simplement chargée du nettoyage ; puis on pourra la mettre plus tard à faire de la tisane, s'il y a jamais moyen de le lui apprendre.

Il n'y avait certes pas là de quoi lui faire donner de la tête dans les étoiles. Je répons :

— Agréé.

Le nettoyage d'une infirmerie n'est pas seulement un humble emploi ; on comprend assez que de sa nature il n'a rien d'agréable, et, quand il faut l'exercer dans une nombreuse communauté, c'est évidemment un emploi fort pénible.

Cependant sœur Marie-Bernard l'accepta sans ombre de difficulté, ne s'en plaignit jamais, ne manifesta jamais le désir d'en obtenir un autre, et le garda longtemps en s'en acquit-

tant de son mieux. Elle en fut tirée dans la suite, mais ce fut uniquement, si j'ai bonne mémoire, sur la demande du médecin, qui voyait du danger à ce qu'on laissât végéter indéfiniment, dans l'air méphitique d'une infirmerie, un sujet aussi maladif.

Elle fut alors envoyée comme seconde à la sacristie, sous les ordres de la sacristine la plus accomplie que j'aie jamais rencontrée. C'était sans aucun doute un emploi qui devait être, à toute espèce de titres, beaucoup plus à son gré que le précédent. Toutefois, elle ne me l'a jamais dit et je n'ai jamais pu connaître au juste l'impression produite sur elle par ce changement. Elle ne savait qu'obéir aveuglément, sans en témoigner dans aucune circonstance ni joie ni peine.

D'ailleurs, au-dessus de ces emplois subalternes, que son humilité était loin de dédaigner, mais dont elle n'était réellement investie que pour la forme, elle eut toujours un emploi bien supérieur qu'elle tenait directe-

ment de Dieu, et qui fut, à vrai dire, dans sa vie religieuse son unique emploi. C'était l'emploi de victime pour l'expiation de nos péchés, et conséquemment pour le triomphe de l'Eglise et le salut de la France.

De là cette incroyable complication d'infirmités irrémédiables, dont une seule aurait suffi, selon les lois communes de notre frêle organisme, pour la conduire au tombeau. Il a fallu un véritable miracle pour que sa vie y résistât pendant plus de douze ans ; mais aussi, durant cette longue période, quel poids accablant de continuelles et effroyables souffrances !

Comment a-t-elle accepté et supporté cette interminable passion ?

Nous avouerons sans détour que ce ne fut pas à tous les yeux d'une manière irréprochable. Certains mouvements d'impatience, certaines vivacités, certaines boutades même, ont quelquefois étonné et péniblement impressionné les sœurs qui la soignaient. Mais ces petits écarts provenaient uniquement de la surexcitation

irrésistible où la jetaient quelques-unes de ses crises, et il est juste comme charitable de penser qu'elle n'en était pas coupable devant Dieu, parce qu'alors elle ne jouissait pas suffisamment de son libre arbitre. Au plus intime de son âme, elle n'en restait pas moins, nous le savons, soumise et résignée, reconnaissante même et joyeuse. Ce qui le prouve bien, c'est que, dès qu'elle se retrouvait elle-même, elle s'empressait de gémir et de s'humilier au sujet de ces simples cris de la nature, dans lesquels sa volonté avait si peu de part.

Quoi qu'on se plaise à lui attribuer aujourd'hui nombre de belles phrases, que pour mon compte je n'ai jamais entendues, j'ai toujours remarqué qu'elle souffrait, comme elle faisait toutes choses, *simplement et sans phrases*. N'est-ce pas ainsi qu'a souffert le premier notre divin modèle, et est-il par conséquent une meilleure et plus chrétienne manière de souffrir?

Tirons-en cette conclusion que Bernadette s'est acquittée dignement et

saintement de son grand emploi de victime, et que l'odeur de son sacrifice a été très agréable à Dieu : *Odor suavissimus victimæ Domini* (4).

Il est même permis d'espérer que ce sacrifice a maintenant atteint son but, puisque le Ciel vient d'y mettre un terme, et que le jour n'est plus éloigné où nous recueillerons dans la joie ce qui a été semé pour nous dans les larmes.

(4) Exod, XXIX, 18.

FIN.

e
-
y
e
n
e
s
s
s
s

